

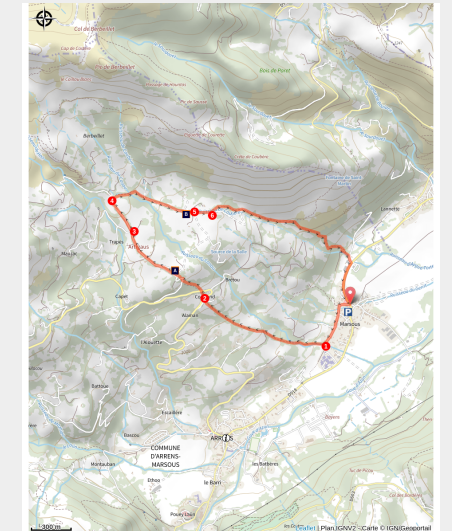


Les granges des Artigaux

Val d'Azun



Montée ombragée dans un "chemin creux"



Une randonnée à portée de village, entre haies de frênes et noisetiers, granges et milieux boisés, à la découverte de paysages pastoraux remarquablement entretenus.

Cette promenade ombragée et en moyenne montagne emprunte les chemins d'antan, ceux tracés par les bergers pour conduire le bétail sur les prés dominant les villages, et ce dès les premiers beaux jours. Passées les premières pentes du col du Soulor, on accède au bucolique plateau des Artigaux (ou Artigaüs), une zone propice au pacage et à la fenaïson, toujours utilisée et entretenue.

Entre granges à foin traditionnelles et granges rénovées pour le séjour, vous passerez un agréable moment dans un décor très

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 2 h 45

Longueur : 5.2 km

Dénivelé positif : 352 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Forêt et sous-bois, Point de vue et paysages

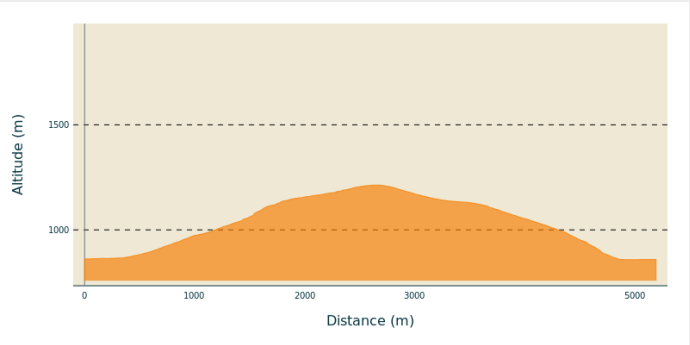
Accessibilité : Chien autorisé en laisse, Départ accessible en transports publics

champêtre, sous l'ombre bienfaisante des grandes haies et des sous-bois traversés.

Itinéraire

Départ : Place de l'église, Marsous
Arrivée : Place de l'église, Marsous
Balisage : PR
Communes : 1. Arrens-Marsous

Profil altimétrique



Altitude min 858 m Altitude max 1213 m

Du carrefour de l'église de Marsous (857 m), emprunter à gauche (lavoir) la rue Marque de Dessus en passant devant la « Maison Sempé ». Elle décrit vite un coude à gauche puis est prolongée, toujours tout droit entre les maisons, par la rue du Canaou, la suivre jusqu'à son extrémité.

1. Au bout du goudron, juste après le petit pont, tourner à droite sur le chemin en bordure de ruisseau (panneau direction "Artigaus"). Le chemin creux s'élève de suite assez raide, sur un terrain assez caillouteux. A une intersection dans le bois, continuer tout droit sur le vieux sentier empierré, qui monte désormais vers les quartiers de granges.
2. Prudemment, couper deux fois de suite la route du col du Soulor pour continuer l'ascension par le sentier. Il débouche plus haut sur une route secondaire. La suivre à droite sur quelques mètres et quitter rapidement le goudron par le sentier qui monte à droite. Il coupe la petite route quelques mètres plus haut et se prolonge en face (au niveau d'une bouche à incendie) entre les haies. Retrouver la petite route un plus haut et la suivre vers la gauche entre les granges rénovées ;
3. A une intersection avec une piste (boîtes aux lettres), quitter la route goudronnée (qui se poursuit à gauche) et emprunter dans la continuité, la piste qui monte en face (panneau "quartier lac de Soum"). Après avoir longé des granges, la piste arrive ...
4. **Au sommet de la côte (1219 m)**, sur un petit replat précédant des granges, l'itinéraire atteint son point le plus élevé. Quitter alors la piste pour amorcer la descente en sous-bois par le sentier sur votre droite (panneau indicateur "Marsous"). Traverser bientôt un ruisseau puis le sentier poursuit sa descente, et rejoint une piste, continuer à droite sur ce bon chemin, en ligne droite.
5. Au carrefour dit "de Péré" (1135 m), laisser la piste principale filer à droite sur le plateau des Artigaux et aller tout droit sur un nouveau chemin.
6. Une centaine de mètres plus loin, quitter la piste pour emprunter sur votre gauche un petit sentier. Il descend régulièrement vers la vallée en sous-bois, à flanc de montagne, sous le versant ensoleillé de la crête de Caubère. En partie basse, le sentier traverse une zone souvent humide (refermer les clôtures

Sur votre route...



Les hameaux d'été (A)

De ci, de là, les sonnailles tintinnabulent dans les pâturages, dans lesquels sont parsemées de multiples granges. Certaines bordes, en ruine, avoisinent celles plus chanceuses qui ont été restaurées, les unes encore fonctionnelles, les autres devenues de rustiques résidences secondaires. Ces granges constituent de véritables hameaux d'été qui se retrouvent au-dessus de chaque village de la vallée. Situées près des sources, l'emplacement des granges se justifiait aussi par la nécessité de créer une étape intermédiaire entre la vallée et les pacages de haute altitude (l'estive). Elles répondaient ainsi au besoin fonctionnel d'abriter le foin récolté loin des villages, et les troupeaux pâturent 26 sur les prairies isolées.



Les granges (B)

Les paysages agricoles avec leurs granges foraines ; ces granges éloignées des habitations et implantées à proximité des prairies de fauche étaient autrefois indispensables au fonctionnement de l'élevage de montagne.

Accès routier

Depuis Argelès-Gazost, remonter le Val d'Azun en direction du col du Soulor (D 918). Traverser Arras-en-Lavedan, puis Aucun, pour rejoindre le village de Marsous. Parking 100 m après l'église, sur la droite.

Parking conseillé

Parking 100 m après l'église, Marsous

Accessibilité



Chien autorisé en laisse

Départ accessible en transports publics

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique du Val d'Azun

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>



derrière-soi) puis débouche sur une portion de piste. La suivre à gauche, elle rejoint alors la route D 918 que l'on suit prudemment vers la droite, pour revenir au cœur de Marsous.

Variante (partiellement balisée) :

Au point **n°6** : possibilité de revenir à Marsous via le chemin dit des Coumeras. Pour ce faire poursuivre sur la piste sur environ 200 m. A hauteur de l'entrée d'un chemin d'accès à une grange et sa prairie attenante, quitter la piste pour pénétrer à droite dans la prairie (propriété privée - merci de respecter les lieux et de refermer les clôtures). Longer la clôture en repérant des marquages peinture oranges (en gardant la clôture à main gauche). Le sentier discret entre sous un couvert boisé et débouche très vite sur une nouvelle piste (clôture). Suivre cette piste à gauche pour revenir sur Marsous par un raide mais joli chemin creux.

> Le temps de parcours de cette variante est sensiblement identique à celui décrit dans l'itinéraire classique.

Sur votre route...



 Les hameaux d'été (A)

 Les granges (B)

Toutes les informations pratiques

 **Recommandations**

Difficultés :

- Les pentes sont raides mais régulières.
- Terrain parfois assez caillouteux, pouvant être glissant par temps humide.
- Attention, certains tronçons de sentiers sont souvent humides et boueux. Il est vivement conseillé d'être bien chaussé pour parcourir cet itinéraire.

Les granges et prairies :

Les granges et leurs prairies attenantes sont des propriétés privées. Merci de ne pas pénétrer dans les parcelles.

Comment venir ?

Transports

> **Gare SNCF la plus proche : LOURDES**

> **Puis liaison par bus en deux étapes :**

- **Bus entre Lourdes et Argelès-Gazost** (Ligne régulière LIO n°965).
- **Puis navette entre Argelès-Gazost et Arrens-Marsous.**

Option 1 : navette à la demande (toute l'année).

Ligne de bus à la demande entre Argelès-Gazost, Aucun et Arrens-Marsous.

Descendre à l'arrêt "Marsous - Abri bus".

Réservation préalable obligatoire par téléphone au plus tard la veille avant 16h.

Navettes circulant toute l'année.

Tarif : 2 € par passager

> [Consulter les horaires et modalités de réservation](#)

Option 2 : navettes estivales (juillet-août).

Navettes Vallées des Gaves, sans réservation.

Descendre à l'arrêt "Arrens - Office de Tourisme".

De l'arrêt de bus d'Arrens, rallier le départ de l'itinéraire en rejoignant le village de Marsous par le trottoir suivant la route principale D918. Après le camping Mialane, prendre à gauche un sentier balisé vous conduisant au départ (1km entre l'arrêt de bus d'Arrens et le départ).

- Ligne Argelès-Gazost > Aucun > Arrens > col du Soulor
- Ligne Argelès-Gazost > Aucun > Arrens > Lac d'Estaing

Tarif : 2 € par passager

> [Consulter les horaires des navettes estivales.](#)